

Objectifs de la résidence

- Encourager la création artistique contemporaine dans le domaine de l'estampe
- Faire découvrir au public le plus large, l'estampe actuelle utilisant des techniques traditionnelles
- Inscrire une démarche artistique sur un territoire rural
- Inscrire le papier dans des enjeux de création contemporaine



Liberté Égalité Fraternité

1. Cadre de la résidence

Le Centre Culturel le Bief est un lieu identifié de production artistique dédié à l'estampe et à la micro-édition, ceci en lien avec la tradition papetière du territoire.

Ce lieu s'articule autour de différentes techniques d'impression traditionnelle :

- Un atelier de typographie (quelques casses en plomb et bois)
- Un atelier de gravure (taille douce, linogravure, xylogravure, kitchen litho....)
- Un atelier de sérigraphie
- Un atelier de lithographie (sous réserve)

Le Bief possède également une artothèque, composée d'un fonds d'estampes (environ 600) issues des différentes techniques d'impression. Une boutique dédiée à l'estampe et à la micro-édition est également présente sur le site et ouverte toute l'année.

Cette résidence est financée par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

a - Matériel mis à disposition dans les ateliers

- Presse taille-douce 50 cm de large sans démultiplication
- Presse taille-douce 100 cm de large avec démultiplication
- Presse à épreuve 33x40 cm
- Presse à épreuve 100x62 cm
- Une boîte à grain 70x50cm
- Platine OFMI Heidelberg boule rouge 26x38 cm
- Table de sérigraphie 100x140 cm
 - Écrans max 100x80 cm
- Presse à lithographie 70x53 cm
 - Pierres max 30x50cm

b - Conduite d'un projet de création

Le Centre Culturel le Bief souhaite accueillir en résidence pour la seizième fois un.e artiste qui conduit un projet de création (estampe, livre, etc) utilisant une ou plusieurs des techniques proposées plus haut.





c - Rencontre avec le public

En dehors du temps consacré à la création et à la réalisation du projet artistique, des temps de rencontre avec le public occuperont au maximum 30% du temps de travail disponible. Ces rencontres, avec une attention particulière aux scolaires, pourront avoir lieu au Bief ou sur d'autres lieux de son territoire d'action du Bief.

d - Rendu de la résidence

Le travail de l'artiste pendant le temps de résidence fera l'objet d'une présentation publique dans les locaux du Bief et/ou dans d'autres lieux du territoire. La communication afférente sera effectuée par le Bief:

site internet, réseaux sociaux, newsletter, affiches, etc.

Une exposition du travail réalisé lors de la résidence sera mise en place deux saisons après la fin de la résidence (ex : Résidence Automne 2026 = Expo printemps 2027).

Le Bief édite le travail de l'artiste : estampes, livres, etc.

Les tirages sont numérotés et signés par l'artiste,

la mention « produit au Bief » est apposée.

L'artiste conserve la moitié des éditions pour son compte personnel. Le Bief garde l'autre moitié et en assure la diffusion par le biais de son artothèque et de son espace de vente.

Le dépôt légal est effectué par le Bief.



3. Conditions de la résidence

- Mise à disposition des ateliers du Bief
- Assistance d'un.e technicien.ne
- Outils informatiques accessibles
- Accès internet
- Logement en chalet équipé (location et fluides pris en charge par le Bief)
- Bourse de 4 000 €
- Fournitures à hauteur de 500 € à définir avec le Bief
- Mise à disposition d'un vélo sur demande
- Avoir un véhicule motorisé sur place peut être un plus dans notre région de moyenne montagne.



4. Dates et durée de la résidence

La résidence est prévue pour une durée de 8 semaines qui devront être réparties conjointement entre l'artiste et le Bief entre le mois de septembre et le mois de décembre 2026.

5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement être sur papier. **Nous n'étudierons pas les dossiers numériques** sauf en cas d'absolue nécessité discutée au préalable avec le Bief.

Le dossier devra comporter :

- Un CV complet à jour
- Une note d'intention d'un projet ancré sur le territoire du Bief (deux pages maximum)
- Des visuels d'œuvres (portfolio, photos, dossier de presse, etc)
- Copie de l'attestation d'assujettissement ou d'affiliation à la Maison des Artistes, sécurité sociale, ou Agessa ou déclaration de début d'activité, et/ou numéro de SIRET...
- Une enveloppe timbrée avec l'adresse du renvoi si l'artiste souhaite le retour de son dossier.

Faites attention à bien inscrire votre bonne adresse!



photo ©Yann Theveniaud



6. Critères de sélection

L'artiste sera sélectionné.e sur dossier en fonction de son approche originale du domaine de l'estampe et de la micro-édition, pouvant utiliser une ou plusieurs techniques combinées.

L'ancrage du dossier sur le territoire sera également un élément de sélection.

L'artiste devra obligatoirement être francophone.

Avoir étudié dans une école d'Arts et un plus non négligeable pris en compte par la DRAC.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de :

- Un conseiller Arts Visuels de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes
- Un.e membre du bureau du Centre Culturel Le Bief
- Le directeur du pôle Arts Graphiques du Bief
- Un.e représentant.e des artistes
- Un.e référent.e culturel.le de l'Education Nationale

Le Bief se réserve le droit de séléctionner plusieurs candidat.e.s pour mettre en place des résidences pour les années à venir dans la limite de 2 résidences.



Les dossiers sont à envoyer à :

Centre Culturel Le Bief Résidence d'artiste 23 rue des Chazeaux 63600 Ambert - France

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au samedi 28 mars 2026.

Les candidat.e.s présélectionné.e.s pouront être reçu.e.s pour un entretien.

Une réponse définitive sera donnée au plus tard le 1^{er} mai 2026. Une convention d'accueil en résidence sera signée entre le Centre Culturel le Bief et l'artiste au plus tard deux mois avant le début de la résidence.

Tous.tes les candidat.e.s recevront une réponse par courrier.

Pour plus d'informations : Ben Quêne Directeur du pôle Arts Graphiques ben@lebief.org

Les résidences précédentes

1- Shinyu Liao en 2015

Travail fin et délicat autour du papier, des paysages locaux.
Technique du frottage de végétaux, gravure pointe sèche.

2- Gaby Bazin en 2016

Travail autour de la création d'un livre pour expliquer l'imprimerie aux enfants. Sérigraphie et typographie. @gaby.bazin

3- Marie Bonnin en 2017

Travail autour du temps qui passe et des livres d'Heures. Sérigraphie et pointe sèche. @_marie_bonnin_

4- Anouck Faure en 2018

Travail autour des paysages du Livradois-Forez et de Nouvelle Calédonie.

Eau-forte sur papier Richard de bas.

@anouckfaure

5- Geoffrey Grimal en 2019

Travail autour des oiseaux du territoire.
Sérigraphie
@grimalgeoffrey

6- Irène Iron en 2020

Travail de BD autobiographique sur sa résidence et ses alléas en lien avec les confinements. Eau-forte, pointe sèche et sérigraphie. @ireniron

7- Tank & Popek en 2021

Travail de carton recyclé pour créer un monde en volume suspendu dans l'espace et le temps. Collage et impressions numériques.

@tankpopek

8- Cora Texier en 2021

Travail autour du bois et en particulier des bois sonores. Lithographie. @cora texier

9- Emma Rivet en 2022

Travail autour de la disparition des oiseaux.

Technique du monotype à partir de végétaux et autres supports. @em_marivet

10- Cléa Darnaud en 2022

Travail de création d'une BD sans texte.
Eau-forte et aquatinte
@cleadarnaud

11- Ester Tajrychova en 2023

Travail d'illustration autour de « L'homme qui plantait des arbres ».

Papier recyclé, tampons et pointe sèche.

@ester.etcetera

12- Sarah Battaglia en 2023

Travail autour des gestes des femmes dans le monde rural. Linogravure et eau-forte. @sarahbattaglia artist

13- Ariane Hugues en 2024

Travail autour des contes auvergnats. Sérigraphie.

@ariane.hugues

14- Arnaud **Descheemacker** en 2024

Travail autour de la perception des chauve-souris.
Linogravure
@arnaud deschee

15- Olivier Poinsignon en 2025

Travail autour de la question de la trace visible et invisible. Gravure expérimentale

@o.poinsignon

